



SOCOTEC BELGIUM ASBL

## Nr 0077

Rapport d'inspection / Installation électrique domestique BT / TBT existante					
N° de rapport 2.3. 11.5.95.06. 1.10.					
Concerne : A contrôle dans le cadre d'une vent	e contrôle périodique				
Type d'habitation : di maison □ appartement □ Demandeur :	autres:	110	5-1	7.41	
Demandeur: Cokilla Cheek July	e de la vergree	, at	0000		
Personne sur place :	code EAN de l'installation :			7 17	
Adresse de la visite ;	row, Hove of 1	a. N. L.y.		10/100	
Date de visite : Ola J. M.J. Date d'émission	:06/es./d.sRéférences cli	ent:	/		
Référentiel réglementaire : RGIE art.   271	276 bis et dérogations 271 bi	s 🗆 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM ask	: CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :	A STREET HE HELD THE SECOND	11	Short and the	10.04	
Tension d'utilisation :	Protection générale du brancher	ment:	A	1/	
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V		mbre de circ	uits terminau	x: 9	
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :					
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou	
intro delle 446. I per regioni en refer del que que que la segle alconece de		130 200	ordre	dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		91100 00 11	X	3.1875	
Etat du matériel électrique installé		100 10 10 10 10	X	9 10	
Mesures de protection contre les contacts directs			X	N T T T T T T T T T T T T T T T T T T T	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des				eni su oto	
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			V		
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		0.0000000	1	ONU (15)	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels					
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			V	non-A	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils  Matériel électrique fixe ou à poste fixe		1 A MO 42 P	7	male	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		in an arrive	low sivatory	X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		lemonem.	1		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre A.M. May RANGE			1	2 7 1 1	
Résistance de dispersion de la prise de terre : I.A.S AMOSCA R. A.S.C.			1	2013	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.					
Manquements / Notes :	de dans le dossier equipement marvie	aci ac ragein	00001202	ELCIOW GODI.	
is the control of the					
1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Z				
Voik APNEX	C. C			*******	
Canalysian	***************************************		**************		
Conclusion:  L'ipetallation électrique est conforme aux pre	ecriptions du P.G.I.F. Le prochain	contrôle pério	odiane est à	offectuer 2	
dans le délai prescrit par la reglementation e		controle pent	Julque est a	S	
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à					
exécuter par le même organisme après mise	en conformité 🎽 au terme de 18 i	nois après si	gnature de l'a	acte de	
vente.				)TE	
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter					
par le même organisme en vue de compléter				27	
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,			effectuer acte de executer :		

0215 - V8

Domenico



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 23/1505 66/20	
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.  Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.  Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : PARTOUT	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).  Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.  Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: en per partout,  Alle que de plan é le chie que de l'instellation  RAP/SOCOTEC-annexe BTO1(#)/060  L'installation d'a faste fix dans les  Le gles de l'AKT Sui Vant le RCIE.	
109	